

A.M.N.

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU
CAPITAL DE 1.000 EUROS**

55, rue des Pyrénées

75020 PARIS

RCS PARIS 805 253 879

**Procès verbal d'assemblée générale
extraordinaire**

Assemblée convoquée par les associés sans le gérant pour la date du 14 janvier 2025 à 15 heures au siège de la société. Sont présents :

Monsieur BELKACEM Mohand né le 18 janvier 1956 à Azazga (Algérie) domicilié centre d'affaires Azazga Algérie

Porteur de quatre parts sociales

4 parts

Madame HAMEDI Naima épouse BELKACEM

Née le 04 mai 1964 à Azazga Tizi-Ouzou (Algérie),

Demeurant Azazga - (Algérie)

De nationalité Algérienne

Mariée à Monsieur BELKACEM Mohand le 5 Septembre 1984 à la mairie d'Azazga (Algérie) sous le régime du droit algérien

Porteur de trois parts sociales.

3 Parts

Monsieur BELKACEM Amine, né le 15 mai 1989 à Tizi Ouzou (Algérie) domicilié rue Amir Abdelkader Azazga Algérie.

Porteur de trois parts sociales

3 parts

Soit la totalité des associés présents représentant un total 10 parts sociales sur dix parts.

BM

YN

BA

Ordre du jour :

Révocation du gérant.

Nomination d'un nouveau gérant.

Questions diverses

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 24 juillet 2014, enregistré à SIE PARIS 20E ARRDY PERE LACHAISE le 02 septembre 2014. Bord 2014/340 Case 6 ainsi que de divers autres actes, il existe une Société Civile Immobilière (SCI) dénommée :

SCI AMN, société au capital de 1.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 805 253 879, siret 805 253 879 00011 code NAF 6820A.

- L'objet social de la société est l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation et la gestion par voie de location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont elle viendrait à être propriétaire.

Le siège social est situé à PARIS (75020), 55, rue des Pyrénées

La durée est fixée à 50 ans à dater de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce.

La totalité des associés étant présents l'assemblée peut valablement délibérer. M. Mohand Belkacem est choisi par tous les associés comme président de séance.

Le président ouvre la séance à 15 heures.

1^{ère} résolution : les associés à l'unanimité constatent l'absence systématique du gérant Monsieur AKROUR Said il n'as pas donné signe de vie depuis qu'il a céder ces parts le 18 novembre 2016 toutes les opérations y compris le bilan sont réaliser par monsieur BELKACEM Mohand les associés à l'unanimité décident de révoquer ce dernier de sa place de gérant à compter de la présente Assemblée Générale. Le président lui signifiera la présente décision par LRAR.

2^{ième} résolution : Monsieur Mohand Belkacem présent et nommé nouveau gérant de la société SCI AMN à compter de la présente Assemblée Générale par la totalité des associés

3^{ième} résolution : L'assemblée à l'unanimité donne quitus à Monsieur Said AKROUR pour tout son temps de gérance.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 15h 30.

Les formalités de modification auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Paris sera faite par le nouveau gérant.

Signé par les trois associés.

le 14 janvier 2025
Belkacem Mohand



le 14 janvier 2025
HAMED NAÏMA



Le 14 janvier 2025
Belkacem Amine

